

ASSEMBLÉE NATIONALE

4 octobre 2013

GARANTIR L'AVENIR ET LA JUSTICE DU SYSTÈME DE RETRAITES - (N° 1400)

| | |
|--------------|--|
| Commission | |
| Gouvernement | |

Retiré

AMENDEMENT

N ° 2864

présenté par

M. Philippe Vigier, M. Richard et M. Vercamer

ARTICLE 3

À l'alinéa 31, substituer aux mots :

« des régimes »

les mots :

« du système ».

EXPOSÉ SOMMAIRE

Cet amendement vise à affecter les excédents du FRR à la seule sauvegarde financière du régime de retraite, et non à l'équilibre des régimes spéciaux de retraite et de la fonction publique.